

CULTE ■ Sans salle pour célébrer l'Aïd-el-Kébir, la communauté rambolitaine se replie sur l'esplanade Kennedy

Les musulmans ont prié à l'extérieur



RELIGION. Sans locaux pour fêter l'Aïd-el-Kébir, les hommes de la communauté musulmane rambolitaine l'ont célébré à l'extérieur, esplanade Kennedy, à Rambouillet.

Les musulmans sud-yvelinois n'ont pas disposé de salle pour célébrer l'Aïd-el-Kébir. Ils l'ont célébré dehors, esplanade Kennedy, à Rambouillet

Florence Malléol
rambouillet@centrefrance.com

Ils avaient pris l'habitude de fêter l'Aïd-el-Kébir dans l'une des salles de l'hippodrome de Rambouillet. Mais, samedi, c'est dehors, sur un terrain en herbe, qu'ils l'ont célébré.

« Il y a quelques semaines, je les ai rencontrés. À ce moment-là, la date de la fête n'était pas encore connue. Mais, samedi, l'hippodrome était occupé par le Salon des seniors. Sur le principe de la laïcité, les autres salles municipales ne peuvent pas leur être mises à disposition », se justifie Marc Robert, le maire (UMP) de Rambouillet. D'ailleurs, l'argument a été compris par la communauté musulmane. « Le maire nous a proposé de demander des salles aux autres communes. Mais, nous n'y habitons pas et elles ne disposent que de salles municipales », explique Rachid Id Salah, le président de l'Ascufo (Association socioculturelle franco-africaine).

Les musulmans n'ont donc pas trouvé de local. Ils ont refusé de se séparer en allant fêter l'Aïd-el-Kébir dans différentes mosquées des alentours. « Nous aurions montré que nous étions faibles, que nous n'étions pas unis. Mais nous ne sommes pas prêts à nous laisser marcher sur les pieds ».

Ils devront avoir quitté les lieux le 15 décembre

Face à cette situation, samedi, à 9 heures, une cinquantaine d'hommes a donc décidé de prier en extérieur, à quelques mètres de la tente implantée il y a plusieurs années sur le terrain de l'esplanade Kennedy, à Rambouillet. Une implantation et

une initiative illégales puisque le terrain est situé dans le domaine public. Aucun incident n'a éclaté. La prière s'est déroulée dans le calme.

L'absence de salle le jour de l'Aïd-el-Kébir met surtout en lumière une situation qui dure : les musulmans de Rambouillet n'ont pas de lieu de culte. Alors, depuis plusieurs années, ils ont décidé d'installer illégalement une tente esplanade Kennedy. Ils y viennent pour prier et se réunir. Mais la municipalité a dit stop et leur a lancé un ultimatum : le lundi 15 décembre, ils devront quitter les lieux. « Si le 16 décembre, ils viennent enlever nos tentes, il n'y aura plus

de discussion. Nous n'accepterons pas de partir sans avoir un lieu où aller », prévient Rachid Id Salah.

La communauté musulmane a récolté 150.000 €

La communauté musulmane n'exclut pas des actions coup-de-poing comme des grèves de la faim, des manifestations pacifiques ou même des prières devant la mairie. « Pour le moment, nous avons tout fait pour être les plus discrets possibles ».

À environ un mois et demi de la date butoir, Rachid Id Salah avoue : « Je ne suis pas confiant. Nous avons cherché à acheter un terrain pour nous y installer mais nous n'avons rien trouvé. Nous voulons respecter le voisinage donc nous ne voulons pas de terrain dans un lotissement ».

Avant les élections de mars dernier, les musulmans avaient cru avoir trouvé une solution : Gérard Larcher (à l'époque, maire de Rambouillet) nous avait dit oralement que le président de la communauté de communes Plaines et Forêts d'Yveline, Jean-Frédéric Poisson, était d'accord pour que nous achetions un terrain sur la zone du Bel-Air-La Forêt. Après les municipales, nous avions rendez-vous avec le président de la collectivité territoriale pour évoquer les modalités d'acquisition. Mais, nous sommes tombés de haut car il a refusé le projet » (*).

Pour l'heure, les musulmans rambolitains n'ont pas vraiment de piste pour trouver une solution même s'ils ont réussi à récolter 150.000 € de dons pour acquérir un terrain. De plus, ils n'ont aucun rendez-vous de prévu avec la Ville. ■

(*) Jean-Frédéric Poisson a toujours démenti avoir eu connaissance du moindre accord.

■ La droite et la gauche sur la même ligne

Pour la droite et la gauche, les musulmans doivent enlever leur tente de l'esplanade Kennedy, espace qu'ils occupent illégalement. Pas de désaccord sur ce point entre l'UMP, la gauche et le FN.

Le maire, Marc Robert (UMP), n'a pas changé d'avis. « Nous voulons trouver une solution rapidement. Je leur souhaite d'en trouver une. »

Le ton est plus dur du côté du Front National. « La solution que nous préconisons est de faire enfin respecter la loi, de faire disparaître cette tente, et d'empêcher par la force publique toute tentative de prière de rue », explique Philippe Chevrier (FN), conseiller municipal. « Installée depuis cinq ans à titre gratuit, celle-ci a permis à l'association culturelle d'économiser 2.000 € environ de loyer mensuel, soit

pour soixante locataires qui représentent donc la coquette somme de 120.000 €. Ils pourront remercier l'incroyable générosité des maires successifs ».

« Aucun politique ne s'oppose à ce qu'ils trouvent un lieu de culte à Rambouillet. Il est naturel que la communauté musulmane, vue son importance sur Rambouillet, puisse disposer d'un lieu de prière pour les fidèles qui le souhaitent », indique Jean-Luc Trotignon (DVG), conseiller municipal. « Les choses se passeraient sans doute mieux si l'association culturelle acceptait de louer provisoirement un local de prière en attendant de trouver un lieu à acheter ». Et tous attendent le lundi 15 décembre, date à laquelle l'association des musulmans de Rambouillet aura dû démonter sa tente esplanade Kennedy.